

Organisation spatiale des exploitations agricoles dans des territoires locaux*

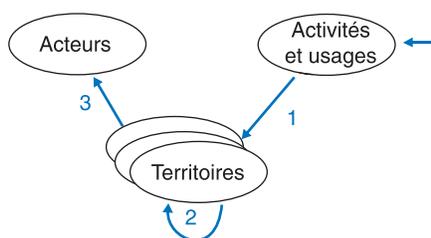


Figure 3.5

L'AITL des exploitations et des lieux-dits.

L'entrée se fait par les activités.

1. Les activités et usages s'inscrivent dans le territoire des exploitations.

2. Les territoires des exploitations se combinent dans les territoires de lieux-dits.

3. Les représentations des territoires sont proposées aux acteurs agricoles et non agricoles.

Les agriculteurs organisent le territoire de leur exploitation pour répondre à leurs objectifs de production et à d'autres fonctions demandées aux espaces ruraux, en particulier le respect de l'environnement. Chaque exploitation a des marges de manœuvre, pour l'organisation du travail, le choix des productions ou le calendrier de production. C'est également par le mode d'organisation du territoire de l'exploitation que les agriculteurs peuvent intervenir et agir sur les processus environnementaux. La maîtrise de ces processus environnementaux passe aussi par la combinaison des différentes exploitations à l'échelle d'un territoire plus vaste. L'imbrication des territoires d'exploitation et la diversité des configurations interviennent dans la gestion du territoire local.

L'approche proposée est d'utiliser la méthode des chorèmes précédemment présentée (cf. p. 33) pour analyser l'organisation spatiale d'exploitations dans des territoires et identifier les marges de manœuvre possibles au niveau de chaque exploitation, mais aussi au niveau de chaque territoire, pour maîtriser les dynamiques environnementales (Bonin et Lardon, 2002). Elle est appliquée à la problématique de la maîtrise de l'embroussaillage dans la région des Grands Causses par les exploitations d'élevages ovins extensifs.

* Chapitre rédigé par S. Lardon.

Dans une première partie, une typologie des modes d'organisation spatiale des exploitations est élaborée à partir des pratiques d'utilisation et de configuration du territoire. La méthode d'analyse est présentée sur une exploitation du causse Méjan. Elle est utilisée pour raisonner les possibilités d'évolution de l'organisation spatiale des exploitations pour maîtriser l'embroussaillage. Dans une seconde partie, la méthode est adaptée à l'analyse de l'organisation spatiale des lieux-dits du causse de Sauveterre. Une typologie des lieux-dits est élaborée en fonction de la répartition des exploitations dans ceux-ci et de leur configuration. Dans une troisième partie, nous discutons des modalités différenciées de gérer l'espace des perspectives qu'ouvre l'organisation des exploitations et des lieux-dits pour la maîtrise de l'embroussaillage.

Analyse de l'organisation spatiale des exploitations agricoles

Dans la région des Grands Causses, les exploitations d'élevage présentent une grande diversité de modes de conduite des animaux qui ont un impact différencié sur l'espace (Osty *et al.*, 2000). Quatre modèles d'organisation ont été formalisés sur la base d'enquêtes exhaustives sur le fonctionnement technique des exploitations menées depuis 1974 sur le causse Méjan et d'enquêtes approfondies sur leur organisation spatiale menées depuis 1997. Nous présentons la méthode pour comprendre l'organisation spatiale d'une exploitation et raisonner des évolutions possibles pour la maîtrise de l'embroussaillage.

Des modes de conduite d'élevage aux modes d'organisation spatiale

Les exploitations d'élevage du causse Méjan présentent une diversité de modes de conduite de l'élevage relative aux objectifs de production et à la valorisation des ressources (Osty et Lardon, 2000).

Les modes de conduite d'élevage désignent les façons dont les éleveurs mobilisent les moyens de production pour répondre à leurs objectifs de production. Ils répondent aux exigences de cohérence fonctionnelle des élevages, pour intégrer les contraintes environnementales et la nécessité de produire pour les marchés (Osty *et al.*, 1998). Parmi les caractéristiques des élevages, le calendrier des mises bas, la conduite des agneaux en bergerie, les choix génétiques et la mise à la reproduction des agnelles, ainsi que les choix majeurs d'équipement et d'aménagement sont discriminants. Ces ensembles de pratiques sont à la fois assez contrastés et assez durables pour identifier des axes qui ont une valeur stratégique (fig. 3.6) :

- le premier axe correspond à la gestion du cycle du troupeau : soit elle s'ajuste aux aléas de l'herbe disponible, selon un mode « rustique », soit elle est ciblée sur la réalisation d'un programme précis de production animale, avec évidemment une position « intermédiaire » ;

- le second axe correspond à la gestion des ressources : soit elle vise à obtenir et à valoriser l'herbe à pâturer selon un mode « pastoral », soit elle vise la sécurité selon un mode « fourrager », privilégiant les réserves de nourriture, voire un

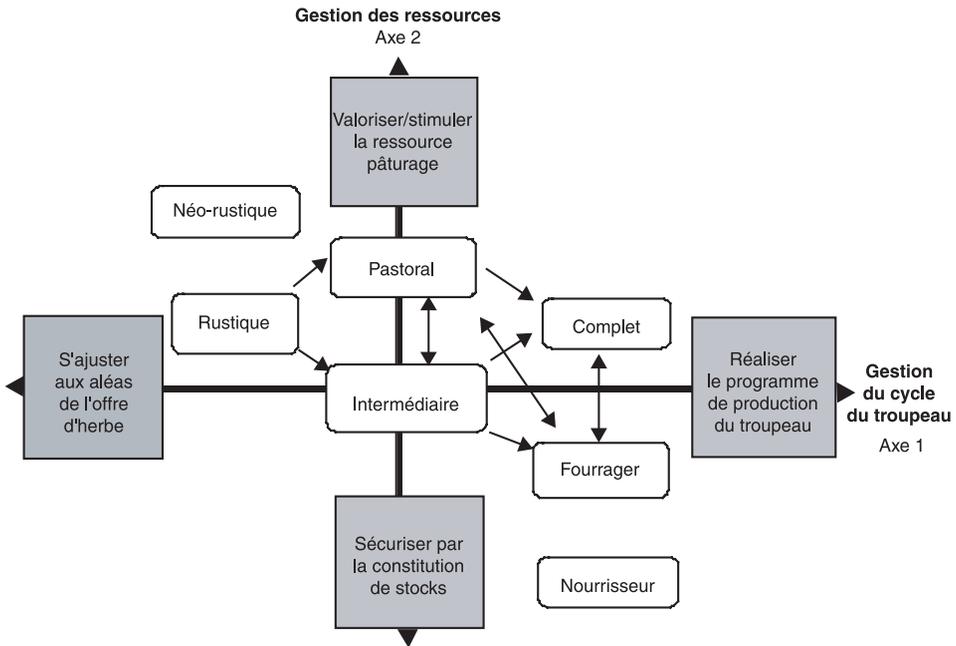


Figure 3.6 - Modes de conduite de l'élevage.

mode « nourrisseur » où la réalisation du programme peut amener à négliger les ressources du pâturage (il n'est pas observé sur le causse Méjan).

Dans la situation du causse Méjan, nous identifions en plus un mode « néo-rustique » de plein air intégral sur parcours, représenté depuis peu d'années et un mode « complet », qui associe réserves abondantes et contribution forte du pâturage. C'est par la combinaison de champs et de parcours en mosaïque et de menus journaliers associant ces deux types de ressources qu'est rendu possible ce dernier mode. C'est la tendance la plus significative de ces dernières années.

Les exploitations peuvent évoluer au cours du temps d'un mode à l'autre.

Compte tenu de ces modalités de fonctionnement technique relatives à la production, les exploitations peuvent avoir un impact environnemental différencié selon leur mode d'organisation spatiale. Nous définissons l'organisation spatiale d'une exploitation agricole comme l'articulation des pratiques d'utilisation et des pratiques de configuration du territoire (Lardon et Osty, 2000). Nous l'aborderons à la fois comme processus, qui renvoie aux logiques des éleveurs et dans sa résultante, qui est observable sur le terrain.

Les pratiques d'utilisation du territoire sont les façons dont les éleveurs, au cours d'une campagne, mobilisent les ressources pour répondre aux objectifs de production. Elles concernent la mise en culture des surfaces, le pâturage et l'entretien des surfaces (coupe de refus, débroussaillage, etc.).